



## *Manuel d'utilisation*

Outil de recensement des non titulaires

Dispositif de la loi n° 2012-347 du 12/03/2012

Ce manuel vous permet d'utiliser l'outil Excel mis à votre disposition afin de recenser l'ensemble de vos non titulaires et de vérifier leur éligibilité ou non éligibilité conformément à la loi n° 2012-347 du 12 janvier 2012.

*Onglet « Présentation »*

Cet onglet vous précise toutes les informations que vous trouverez dans le classeur Excel.

## Loi n° 2012-347 du 12/03/2012 relative à l'accès à l'emploi titulaire et à l'amélioration des conditions d'emploi des agents contractuels dans la fonction publique, à la lutte contre les discriminations et portant diverses dispositions relatives à la fonction publique

### PRESENTATION

Le Centre de gestion de la Fonction Publique Territoriale de la Seine-Maritime met à votre disposition un outil de recensement de vos agents non titulaires éligibles ou non éligibles aux dispositions de la loi sur l'accès à l'emploi titulaire et à l'amélioration des conditions d'emploi des agents contractuels dans la Fonction Publique.

Cet outil se compose de trois onglets de saisie, d'un onglet récapitulatif et d'un onglet d'information.

#### Onglet collectivité

L'onglet **collectivité** reprend les informations générales de la collectivité.

#### Onglet Cdisation

L'onglet **Cdisation** vous permet de vérifier si vos agents en Contrat à Durée Déterminée (CDD) peuvent bénéficier de la transformation de ce contrat en Contrat à Durée Indéterminée (CDI).

#### Onglet titularisation

L'onglet **titularisation** vous permet de vérifier si vos agents en Contrat à Durée Déterminée ou à Durée Indéterminée (CDD ou CDI) peuvent bénéficier des dispositions relatives à la titularisation.

#### Onglet titularisation ultérieure

L'onglet **titularisation ultérieure** vous permet de suivre la durée des services restant à effectuer, par vos agents, pour bénéficier du dispositif de titularisation à la date de clôture des inscriptions aux recrutements réservés.

Objet « Collectivité »

Cet onglet vous permet de sélectionner le nom de votre collectivité ou de votre établissement et d'afficher son arrondissement, son type de collectivité ainsi que son type de Comité Technique Paritaire.

De plus, il importe que vous spécifiez les informations relatives à la personne qui sera en charge du dossier.

INFORMATIONS GENERALES										
Nom de votre collectivité :	<input type="text"/>									
Arrondissement :	<input type="text"/>									
Type de collectivité :	<input type="text"/>									
Type de CTP :	<input type="text"/>									
Coordonnées de la personne en charge du dossier										
Nom et prénom :	<input type="text"/>									
Courriel :	<input type="text"/>									
Téléphone :	<input type="text"/>			<i>saisissez votre numéro au kilomètre (sans espaces, sans points, sans tirets) ex : 0359568835 ce qui affichera 03 59 56 88 35</i>						
	Nombre de dossiers éligibles			Nombre de dossiers non éligibles			Nombre total de dossiers			
	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	
Transformation de plein droit du contrat à durée déterminée (CDD) en contrat à durée indéterminée	0	0	0	0	0	0	0	0	0	
Titularisation	0	0	0	0	0	0	0	0	0	
Titularisation ultérieure	0	0	0				0	0	0	

Sélectionnez votre collectivité ou établissement dans la liste déroulante

Affichage automatique des informations

Personne chargée du dossier

Calculs automatisés en fin de saisie

Onglet « Cdisation »

L'onglet Cdisation vous permet de vérifier si vos agents en Contrat à Durée Déterminée (CDD) peuvent bénéficier de la transformation de ce contrat en Contrat à Durée Indéterminée (CDI) à la date de publication de la loi.

## Transformation de plein droit du C.D.D. en cours en C.D.I.

La durée des services s'apprécie de date à date et non en équivalent temps plein

Informations personnelles										
Civilité	Nom d'épouse	Nom de famille	Prénom	Grade	Métier	Catégorie hiérarchique	Durée hebdomadaire	Date de naissance	Sexe	Age de l'agent à la date de publication de la loi

Sélectionner la civilité

Saisir le nom d'épouse

Saisir le nom de famille

Saisir le prénom

Saisir le grade

Saisir le métier

Sélectionner la catégorie hiérarchique

Saisir la durée hebdomadaire

Saisir la date de naissance

Le sexe s'affiche automatiquement en fonction de la civilité

L'âge de l'agent s'affiche automatiquement en fonction de la date de naissance

	/11/1960	F
Cat. A	/11/1960	
Cat. B	/11/1955	
Cat. C		
	08/11/1955	

En fonction de l'âge de votre agent (calculé automatiquement),  
vous devez saisir dans l'une ou l'autre colonne.

Age de l'agent à la date de publication de la loi	Cas de recrutement (cliquez pour afficher la feuille explicative)	Pour les moins de 55 ans	Pour les plus de 55 ans	Eligible au dispositif
		Durée des services en mois entre le 13/03/2004 et le 12/03/2012 (au minimum 72 mois)	Durée des services en mois entre le 13/03/2008 et le 12/03/2012 (au minimum 36 mois)	
		Total de dossiers		0
		Dossiers éligibles		0
		Dossiers non éligibles		0

Sélection du cas de recrutement dans le menu déroulant  
Vous retrouverez l'explication de ces cas dans l'onglet correspondant « Cas de recrutement »

Affichage automatique de l'éligibilité ou non éligibilité de l'agent

*Onglet « Titularisation »*

Cet onglet vous permet de vérifier si vos agents sont éligibles à la titularisation à la date de publication de la loi.

Comme précédemment, vous trouverez ici les informations « agents » à saisir avec en plus une numérotation automatique dans la colonne N° :

Informations personnelles									
N°	Civilité	Nom d'épouse	Nom de famille	Prénom	Date de naissance	Sexe	Grade	Métiers	Catégorie hiérarchique (A,B,C)
1									

Numérotation automatique



Saisir les informations relatives à l'agent

Ce tableau est composé de plusieurs situations possibles pour vos agents.

**Situation 1** : votre agent est en CDI ou en CDD CDisé

CDI ou CDD Cdisé		
Au choix, saisissez 1 dans la colonne correspondante		Saisissez en heures minutes ex : 35:30 pour 35 h 30 mn
CDI à la date de publication de la loi	CDD transformé en CDI à la date de publication de la loi	Durée hebdomadaire à la date de publication de la loi

Saisissez la durée hebdomadaire de l'agent sous le format 08:30 pour 8 h 30 mn

Saisissez 1 dans la colonne correspondante à la situation de l'agent

Situation 2 : votre agent est en CDD

CDD sur emploi permanent											Eligibilité à la date de publication de la loi	Eligibilité ultérieure (reporter vous à l'onglet "Titularisation ultérieure")	
oui = 1 non = 0	Saisissez en heures minutes ex : 35:30 pour 35 h 00 mn	Périodes d'activité, en mois, entre le 31/03/2005 et le 30/03/2007 selon la quotité de travail			Total des périodes d'activité entre le 01/04/2005 et le 31/03/2007	Périodes d'activité, en mois, entre le 31/03/2007 et le 30/03/2011 selon la quotité de travail			Total des périodes d'activité entre le 01/04/2007 et le 31/03/2011	Total des périodes d'activité entre le 31/03/2005 et le 30/03/2011 (48 mois minimum)			
En fonction dans la collectivité au 31/03/2011	Si l'agent est en fonction au 31/03/2011 Durée hebdomadaire à cette date	Temps complet ou temps partiel	Temps non complet >= 17 h 30	Temps non complet < 17 h 30		Temps complet ou temps partiel	Temps non complet >= 17 h 30	Temps non complet < 17 h 30					
					0,00				0,00		Total de dossiers	0	0
					0,00				0,00		Dossiers éligibles	0	
					0,00				0,00		Dossiers non éligibles	0	
					0,00				0,00				
					0,00				0,00				
					0,00				0,00				

Saisir les informations conformément aux colonnes ci-dessus

Saisir les informations conformément aux colonnes ci-dessus

Affichage automatique du total

Affichage automatique du total

Affichage automatique de l'éligibilité ou de la non éligibilité de l'agent au dispositif

Affichage automatique de l'éligibilité ultérieure de l'agent au dispositif

